



Rapport intermédiaire d'UCB – premier trimestre 2013

Un début d'année en douceur mais des perspectives pour 2013 et des prévisions de croissance confirmées

- Les médicaments-clés Cimzia[®], Vimpat[®] et Neupro[®], avec une croissance de 23 %, génèrent des ventes nettes cumulées de € 247 millions
- Un début 2013 timide, dû à l'arrivée tardive de la saison pollinique et à l'érosion de Keppra[®], avec un chiffre d'affaires total de € 799 millions (-9 %) et des ventes nettes de € 171 millions pour Keppra[®] (-23 %)
- Performances du pipeline : dépôt d'une demande d'homologation de Cimzia[®] pour d'autres indications thérapeutiques, résultats positifs pour Vimpat[®] en monothérapie (États-Unis), et nouveau composé dans le traitement de la maladie de Parkinson : *tozadenant*
- Perspectives financières confirmées pour 2013 : chiffre d'affaires total d'environ € 3,4 milliards. EBITDA récurrent oscillant entre € 680 et 710 millions. Résultat de base par action entre € 1,90 à 2,05

Bruxelles (Belgique), le 25 avril 2013 - 7h00 (CEST) – information réglementée

UCB a publié aujourd'hui son rapport intermédiaire pour le premier trimestre 2013.

« La croissance d'UCB est en bonne voie. Le début du trimestre 2013 indique une croissance solide tant de nos produits phare (Cimzia[®], Vimpat[®] et Neupro[®]) que de nos activités sur les marchés émergents », a déclaré Roch Doliveux, CEO d'UCB. « Parallèlement à l'impact résiduel de l'expiration de brevet pour Keppra[®], nous subissons les effets saisonniers liés à la persistance du froid hivernal qui affecte notre "franchise allergie". Nous sommes satisfaits des performances de notre pipeline, notamment des études de phase 3 aux États-Unis, qui affichent des résultats positifs pour Vimpat[®] dans le traitement de l'épilepsie en monothérapie, et d'un tout nouveau projet concernant *tozadenant* dans le traitement de la maladie de Parkinson. »

Le chiffre d'affaires total au premier trimestre 2013 s'est établi à € 799 millions (-9 %, ou -7 % à taux de change constants), en raison de l'arrivée tardive de la saison pollinique et de la forte érosion de Keppra[®], en partie compensée par la croissance solide de Cimzia[®], Vimpat[®] et Neupro[®].



Le chiffre d'affaires total pour 2013 devrait atteindre environ € 3,4 milliards. L'EBITDA récurrent devrait osciller entre € 680 et 710 millions environ. Un résultat de base par action de € 1,90 à 2,05 est attendu, sur la base d'une moyenne pondérée de 179,3 millions d'actions en circulation.

Progression continue des ventes des médicaments-clés

Au premier trimestre 2013, les ventes combinées des médicaments-clés d'UCB (Cimzia[®], Vimpat[®] et Neupro[®]) affichent un taux de croissance à deux chiffres en progressant à € 247 millions, soit une hausse de +23 % à taux de change courants et de +24 % à taux de change constants (TCC) par rapport aux trois premiers mois de 2012.

Cimzia[®] (*certolizumab pegol*), indiqué dans le traitement de la maladie de Crohn et de la polyarthrite rhumatoïde, a généré des ventes nettes de € 122 millions (+25 %, ou +27 % à TCC). Les ventes nettes en Amérique du Nord ont augmenté à € 76 millions, soit une hausse de 13 % (+14 à TCC), et en Europe se sont accélérées à € 36 millions, soit une progression de 31 % (+32 % à TCC). Dans le reste du monde, Cimzia[®] a généré des ventes nettes de € 10 millions, contre € 2 millions au premier trimestre 2012.

Vimpat[®] (*lacosamide*), un traitement d'appoint de l'épilepsie, a affiché des ventes nettes de € 88 millions (+15 %, ou +16 % à TCC). En Amérique du Nord, les ventes nettes se sont établies à € 66 millions, soit une hausse de 17 % (+17 % à TCC), et en Europe à € 20 millions (+13 %, ou +13 % à TCC). Dans le reste du monde, les ventes nettes se sont stabilisées à € 2 millions.

Le patch Neupro[®] (*rotigotine*), indiqué dans le traitement de la maladie de Parkinson et du syndrome des jambes sans repos, a vu ses ventes nettes augmenter de 36 % à € 36 millions (+37 % à TCC). Les ventes nettes en Amérique du Nord ont atteint € 6 millions après le lancement du produit durant l'été 2012. En Europe, la croissance a été de 11 %, avec des ventes à € 29 millions. Dans le reste du monde, les ventes nettes ont atteint € 2 millions, contre € 1 million au premier trimestre 2012.

Les ventes nettes de l'antiépileptique Keppra[®] (lévétiracétam) ont diminué de 23 % à € 171 millions (-22 % à TCC), durant les trois premiers mois de 2013. L'érosion due à l'expiration du brevet se poursuit aussi bien aux États-Unis (-17 %) qu'en Europe (-37 %), où le phénomène connaît une accélération. Dans les autres régions, E Keppra[®] a affiché un taux de croissance à deux chiffres.

Actualités R&D – Système nerveux central :

Aux États-Unis, l'étude de phase 3 de Vimpat[®] (*lacosamide*) en monothérapie a donné des premiers résultats positifs, qui démontrent que l'étude sur le passage à une monothérapie par *lacosamide* a satisfait au critère d'évaluation principal. Il est



prévu de déposer, au second semestre de l'année, une demande d'homologation du produit aux États-Unis.

Otsuka Pharmaceutical, partenaire d'UCB dans le domaine du système nerveux central, a lancé Neupro® dans le traitement de la maladie de Parkinson et du syndrome des jambes sans repos. Le médicament a été approuvé au Japon en décembre 2012.

Tous les autres projets de développement clinique dans le traitement des maladies du système nerveux central sont en bonne voie : le *brivaracetam* comme traitement d'appoint chez les adultes atteints de crises épileptiques partielles, Vimpat® en monothérapie contre les crises tonico-cloniques primaires généralisées dans l'Union européenne, ainsi qu'en traitement d'appoint chez les patients pédiatriques et chez les adultes atteints de crises épileptiques partielles en Asie.

Actualités R&D - Immunologie :

Les demandes d'homologation de Cimzia® pour deux nouvelles indications thérapeutiques (rhumatisme psoriasique actif et spondylarthrite axiale active), déposées en décembre 2012 auprès des organismes de réglementation américaines et européennes, ont été acceptées et sont actuellement examinées par les deux organismes, ainsi que dans d'autres régions. Au Japon, UCB et son partenaire Astellas ont lancé Cimzia® dans le traitement des patients adultes souffrant de polyarthrite rhumatoïde. Le médicament a été approuvé au Japon en décembre 2012.

Aux fins d'étendre son pipeline, UCB a lancé une étude de phase 1 visant à évaluer le nouveau mécanisme d'action (UCB4940) en tant que nouvelle option de traitement des maladies immunologiques.

Les autres projets de développement clinique en immunologie, à savoir les programmes de phase 3 Cimzia® Exxelerat™ et C-Early™, le *romosozumab* contre l'ostéoporose post-ménopausique, l'*epratuzumab* contre le lupus érythémateux disséminé et le CDP7657 pour le traitement de cette maladie en phase 1, sont en bonne voie.

Pour de plus amples informations :

Antje Witte, Investor Relations, UCB

Tél. : +32 2 559 94 14, antje.witte@ucb.com

France Nivelles, Communications, UCB

Tél. : +32 2 559 91 78, france.nivelles@ucb.com

Laurent Schots, Media Relations, UCB

Tél. : +32 2 559 92 64, laurent.schots@ucb.com

À propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Employant environ 9 000 personnes réparties dans près de 40 pays, la société a généré un chiffre



d'affaires de € 3,4 milliards en 2012. UCB est cotée sur le marché Euronext de Bruxelles (symbole : UCB).

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Toutes les déclarations, hormis celles qui ont trait à des faits historiques, peuvent être considérées comme des déclarations prospectives, notamment les estimations du chiffre d'affaires, des marges d'exploitation, des dépenses en immobilisations, des liquidités, d'autres données financières, des résultats juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques attendus et d'autres estimations et résultats. De par leur nature, ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de performances futures ; elles sont soumises à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent donner lieu à des différences significatives entre les résultats réels et les résultats sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse. Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : l'évolution du contexte économique général, du domaine d'activité et de la concurrence, l'impossibilité d'obtenir les homologations réglementaires nécessaires ou de les obtenir selon des conditions acceptables, les coûts associés à la recherche et développement, l'évolution des perspectives pour les produits du pipeline ou les produits en phase de développement par UCB, les effets de décisions judiciaires ou d'enquêtes publiques futures, les réclamations pour responsabilité du fait de produits, les obstacles à la protection des produits ou produits candidats par brevets, l'évolution de la législation ou de la réglementation, les fluctuations des taux de change, l'évolution ou les incertitudes de la législation fiscale ou de l'administration de cette législation, et le recrutement et la rétention des collaborateurs. UCB fournit ses informations à la date du présent communiqué de presse, et déclare expressément n'avoir nullement l'obligation d'actualiser les informations contenues dans le présent communiqué de presse, que ce soit pour confirmer les résultats réels ou faire état de l'évolution de ses attentes.

Rien ne permet de garantir que les nouveaux produits candidats du pipeline feront l'objet d'une autorisation de mise sur le marché, ou que de nouvelles indications seront développées et homologuées pour les produits existants. S'agissant des produits ou produits potentiels qui font l'objet de partenariats, de joint ventures ou de collaborations pour l'obtention d'une homologation, des différences peuvent exister entre les partenaires. Par ailleurs, UCB ou d'autres sociétés pourraient identifier des problèmes de sécurité, des effets indésirables ou des problèmes de fabrication après la mise sur le marché de ses produits.

Enfin, le chiffre d'affaires peut être influencé par les tendances internationales et nationales en matière de soins gérés et de limitation des coûts liés à la santé, par les politiques de remboursement imposées par les tiers payeurs, ainsi que par la législation régissant la tarification et le remboursement des produits biopharmaceutiques.